AR Prefecture

024-200040400-20221207-2022_192-DE
Reçu le 13/12/2022

2022/ 192 du 07/12/2022

Délibération du Conseil Communautaire
****

Le 07 décembre 2022, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de la Tour-Blanche-Cercles sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 30 novembre 2022 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	42	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Jean-Didier Andrieux (de la délibération 2022-179 à 2022-202) Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Didier Bazinet – Yves Mahaud - Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau –Daniel Bonnefond-Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Bernard Saint Martin – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Brigitte Pourtier – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Denis Ferrand – Edwige Badel – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	0	
Titulaires absents	16	Janick Laville – Christine Berthé –Lisa Boyer – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Michel Desmoulin – Joël Constant – Dominique Caillou – Philippe Chotard – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Fabrice Boniface – Philippe Dubourg – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet -
Procurations	8	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Murielle Cassier à Monique Boineau-Serrano Joël Constant à Bruno Limerat Dominique Caillou à Catherine Bezac-Gonthier Christophe Rossard à Yves Mahaud Jean-Pierre Chaumette à Patrick Lachaud Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Denis Ferrand

AR Prefecture

024-200040400-20221207-2022_192-DE
Reçu le 13/12/2022

2022/ 192 du 07/12/2022

DELIBERATION N° 2022 / 192: (code nomenclature /752)
DATE : 7 décembre 2022
RAPPORTEUR : Philippe Boismoreau
OBJET : Attribution des subventions à « caractère social »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 14 avril 2022 relative au budget primitif de la Communauté de Communes pour l'année 2022 ;

VU les demandes de subvention déposées par les associations de la CCPR à vocation caritative,

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

ATTRIBUE la subvention annuelle aux associations figurant dans le tableau ci-dessous:

ORGANISME	Dossier déposé	Proposition 2022	Subvention attribuée 2022
Secours Populaire Antenne de Tocane Saint Apre	15/11/2022	1079 €	1079€

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 50
Votes contre : 0
Abstentions : 0

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Signé électroniquement le 12/12/2022 à 20:36
par Didier BAZINET

Le secrétaire de séance du 07 décembre 2022
Yves Mahaud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRACOIS
B.P. 10
Rue Couleau
24600 RIBERAC